



DOCUMENT DE PROJET

Pays : NIGER

Titres du projet : **Appui au pilotage et à la coordination des projets du PBF au Niger**

Numéro Projet/MPTF Gateway : Tbc

Modalité de financement PBF:

 IRF PRF

Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust Fund"):

 Fonds fiduciaire pays Fonds fiduciaire régional

Agences récipiendaires des fonds PBF: PNUD

Autres partenaires de mise en œuvre: Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)

Date estimative de début du projet¹: Avril 2019Durée du projet en mois :² 18 mois

Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Niamey

Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:

 Initiative de promotion du genre Initiative de promotion de la jeunesse Transition entre différentes configurations de l'ONU (ex. sortie de la mission de maintien de la paix) Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :

PNUD: US\$ 1,071,921.72

Total PBF: US\$ 1,071,921.72

Autre source de financement existant (montant et source) :

Budget total du projet: US\$ 1,071,921.72

PBF 1^{ère} tranche :	PBF 2^{ème} tranche*:		
PNUD: \$ 750.345,20	PNUD: \$ 321.576,52		

Brève description du projet:

Le projet vise à appuyer le dispositif de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi des interventions du PBF programmées dans la nouvelle phase transitoire au Niger, à travers le renforcement des capacités du Comité Conjoint de Pilotage et de son secrétariat. L'appui inclut, également, les projets transfrontaliers et ceux approuvés dans le cadre de l'appel à propositions Jeunes et Genre. Le projet se propose d'atteindre les résultats ci-après :

- Le Comité de pilotage est appuyé dans son rôle d'orientation stratégique et de supervision des projets ;
- La visibilité des actions et de l'impact des projets est améliorée pour faciliter la mobilisation de ressources ;
- Les synergies entre les projets sont renforcées dans le cadre de l'UNDAF et de la stratégie des NU au Sahel.

Processus de consultation et d'endossement préalable, y compris la revue/consultation du Comité de pilotage: Le projet résulte des consultations menées avec les différents acteurs, y compris la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP), le Bureau du Coordonnateur résident (BCR), le PBSO et le Secrétariat du PBF au Niger. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient également compte des conclusions de l'évaluation du Plan prioritaire pour la consolidation de la Paix au Niger (2015-2018), ainsi que de la mise à jour de l'analyse des facteurs de conflits, en 2014. Le document de projet enfin sera soumis à la validation du Comité technique consultatif, puis à l'approbation du Comité de Pilotage du PBF avant sa soumission au PBSO.

Marqueur genre du projet³ : 1

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 15% (\$160,788.26)

Marqueur risque du projet⁴ : 0

Domaine d'intervention prioritaire (focus area) qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁵) : 2.3 Prévention et gestion des conflits.

Résultat UNDAF: Outcome 4/Effet 2. D'ici à 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins spécifiques des couches les plus vulnérables notamment les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes vivant avec un handicap»

Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue: ODD 16.

Type de soumission :

Nouveau projet

Révision de projet

S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:

Extension de la durée :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF additionnel : Budget additionnel par agence récipiendaire.

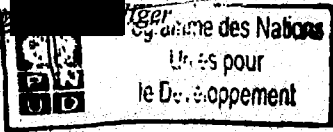
⁴ 0 = risque faible pour l'atteinte des résultats ; 1 = risque moyen; 2 = risque élevé

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique ; (2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits ; (3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux ; (4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF.

SIGNATURES

AGENCE RECIPIENDAIRE⁶

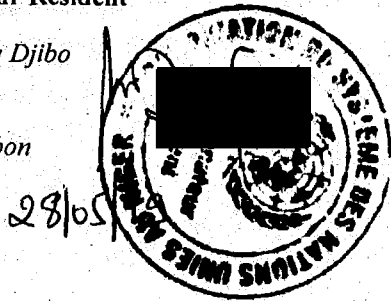
Name of Representative: *Diana Louise Ofwona*
Signature
Name of Agency
Date et tampon



Coordinateur Résident

Nom: *Bintou Djibo*
Signature

Date & tampon



Représentant du gouvernement national

Nom : *Mahamadou Abou Tarka*
Signature

Titre : *Président de la haute Autorité de la Consolidation de la Paix*

Date et tampon :

29/05/2019



Peacebuilding Support Office (PBSO)

Name of Representative: *Oscar Taranco*
Signature

Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office
Date & Seal

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'APPUI DU PBF

a. RESUME DE L'ANALYSE DES CONFLITS ET LIEN AVEC LE PROJET

Le Niger est confronté à un certain nombre de menaces internes et externes en raison de la grande instabilité prévalant dans la région du Sahel, en particulier en provenance de pays limitrophes (Mali, Libye et Nigéria). Le pays est notamment sous la pression de la violence terroriste sur trois fronts à la fois (i) l'Est où sévit le groupe Boko Haram ; (ii) l'Ouest, où les groupes affiliés à ISIS/Daesch et à Al-Qaïda mènent régulièrement des incursions à partir du Mali et du Burkina Faso ; (iii) le Nord, où prédomine l'instabilité, depuis 2011.

La mise à jour de l'analyse des facteurs et dynamiques de conflit, en juillet 2018, ont révélé une persistance de trois principaux facteurs de fragilité, à savoir: i) les changements climatiques et la dégradation de l'environnement ; ii) l'insécurité grandissante dans la sous-région; et iii) les disparités persistantes entre les différentes régions du pays et la distribution inéquitable des revenus du secteur minier. De plus, l'explosion démographique et l'exclusion des jeunes représentent des facteurs aggravants, ayant un impact direct sur les potentiels de conflit. A ces facteurs structurels de fragilité, s'ajoutent les tensions politiques récurrentes, surtout depuis la réélection en 2016 du Président Issoufou et le boycott du deuxième tour par l'opposition. Alors que le pays envisage d'organiser des élections générales en 2020-2021, le dialogue est toujours rompu entre le pouvoir et l'opposition, exposant ainsi le pays à des risques d'instabilité additionnels.

Sur le plan sécuritaire, le Niger fait face à des menaces multiples, avec un nombre croissant d'attaques de groupes djihadistes à ses frontières avec le Mali et le Nigeria. En conséquence, les autorités ont déclaré, en mars 2017, l'état d'urgence dans 7 départements des régions de Tillabéry et de Tahoua. Ces incursions de plus en plus fréquentes ont fait des dizaines de victimes parmi les militaires et les civils. Pour y faire face, le gouvernement nigérien compte sur la mutualisation des moyens, au niveau régional, à travers le déploiement de la force conjointe du G5 Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie et Tchad), créée en février 2017, et mandatée pour lutter contre le terrorisme et le banditisme transfrontalier.

La conjugaison des attaques djihadistes⁷, des conditions sécuritaires fragiles des populations et des pressions foncières s'est traduite par une véritable crise humanitaire au Niger. Selon un rapport d'OCHA, en septembre 2017, plus de 2 millions de personnes avaient besoin d'aide humanitaire à travers le pays, dont 400 000 personnes (50% de la population) dans la région de Diffa, compte tenu de l'insécurité et du déclin de l'agriculture qui en résulte. Plus de 20% des villages suivis par OCHA n'ont pas complété la saison agricole en raison de l'insécurité, du manque d'accès aux semences et des invasions de sauterelles. De plus, l'insécurité a déplacé plus de 250 000 personnes dans la région de Diffa (déplacés internes et réfugiés nigériens).

Conscient de ces défis, le Gouvernement nigérien a développé, en 2012, une Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo sahariennes du Niger (SDS), ainsi qu'un

⁷ Entre février 2015 et août 2017, on estime qu'au moins 450 civils ont été tués, blessés ou kidnappés.

Plan de développement économique et social (PDES 2017-2021), dont l'axe 4 « Amélioration de la gouvernance, paix et sécurité » est en phase avec les interventions du PBF. De plus, il convient de mentionner les efforts des gouvernements successifs nigériens pour mettre en place des institutions fortes aux fins d'appuyer ses efforts de paix. Ainsi, le Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix qui a été créé en 1994 pour formaliser les accords de paix mettant fin aux rébellions touarègues et Toubou, s'est adapté aux menaces actuelles et est devenu La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) depuis 2011. Celle-ci est l'institution unique en charge de la mise en œuvre des programmes visant à promouvoir le dialogue et la cohésion sociale, à travers la médiation et l'appui à la mise en œuvre des accords de paix et au développement d'activités génératrices de revenus dans 63 communes ciblées sur l'étendue du territoire national.

Suite à l'éligibilité du Niger au Peace Building Fund, en décembre 2013, le Gouvernement du Niger a élaboré, avec l'appui du Système des Nations Unies, un plan prioritaire pour la consolidation de la paix au Niger sur la base de l'analyse des facteurs de conflits conduite dans le pays. Ce plan a été approuvé par le Bureau d'appui à la consolidation de la Paix des Nations Unies (PBSO) et financé à hauteur de 10 millions USD sur une période de trois ans (2015-2018). Ce plan a identifié trois domaines prioritaires : i) l'autonomisation et l'implication des jeunes dans les zones à risques ; ii) la prévention et la gestion des conflits et la promotion d'une gouvernance inclusive ; et iii) le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans les zones frontalières. Pour opérationnaliser le plan, cinq projets ont été approuvés, avec un focus sur la problématique transversale des jeunes et de l'égalité de genre. Ces projets ont été mis en œuvre et sont clôturés ou en phase de clôture.

Compte tenu de l'évaluation positive des résultats atteints et de la persistance des défis en matière de prévention des conflits et consolidation de la paix, liées à la fragilité du pays et au contexte régional, le PBF a alloué, en 2018, un financement additionnel pour la mise en œuvre de nouveaux projets au Niger, en plus d'interventions transfrontalières, pour un total d'environ 15 millions USD. Cette enveloppe servira à appuyer la seconde phase du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix, y inclus la dimension transfrontalière.

Dans ce contexte, marqué par l'élargissement du portefeuille du PBF au Niger, le présent projet vise à appuyer le Comité de Pilotage, les partenaires de mise en œuvre et les agences d'exécution dans la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets. De manière plus spécifique, il se justifie par les raisons suivantes :

- L'éclatement du portefeuille entre plusieurs partenaires d'exécution et de mise en œuvre, qui nécessite une coordination plus étroite pour assurer la synergie entre les projets;
- La mobilisation de fonds importants, dont l'exécution requiert du personnel additionnel;
- La période relativement courte (18 mois) d'exécution des projets, qui nécessite des capacités supplémentaires pour en assurer une mise en œuvre rapide ;
- Le besoin de renforcement des capacités des partenaires nationaux de mise en œuvre ;
- Les capacités réduites du Secrétariat existant, limitées à la coordinatrice nationale et à un consultant chargé du suivi-évaluation ;
- La nécessité de renforcer la communication autour des projets et leur visibilité;
- Le besoin de renforcer le suivi des activités sur le terrain.

b. ALIGNEMENT STRATEGIQUE :

Le projet il est aligné sur les priorités nationales et celles de l'équipe pays, telles que définies par les cadres stratégiques suivants :

- La Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel ;
- La stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité et son plan d'action ;
- Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 : le renforcement des institutions garantes de la défense du territoire et de la sécurité des citoyens constitue une priorité fondamentale du PDES au Niger ;
- L'UNDAF Outcome 4 : Effet 2. D'ici à 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins spécifiques des couches les plus vulnérables notamment les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes vivant avec un handicap.
- Le projet contribue aussi à l'Objectif de Développement Durable (ODD 16) : *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.*

II. CONTENU DU PROJET ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

a. DESCRIPTION DU PROJET

Un Plan prioritaire pour la consolidation de la Paix au Niger a été élaboré en 2015 par le Gouvernement avec l'appui du Système des Nations Unies, sur la base des priorités nationales. Dans le cadre de son opérationnalisation, cinq projets ont été approuvés et financés par le PBSO à hauteur de 10 millions USD pour une période trois ans (2015-2018). A l'issue de ce 1^{er} Plan prioritaire, une enveloppe budgétaire additionnelle a été allouée au Niger pour financer une nouvelle phase transitoire de programmation des interventions PBF pour la période 2019-2020. A cela, s'ajoutent deux projets financés sous mécanisme IRF, qui ont démarré fin 2017, avec un financement de 4 millions USD. Par ailleurs et suite à la participation du Niger à l'appel à propositions GYPI, 3 autres projets, dont un porté par la société civile, ont été approuvés. En outre, 2 projets transfrontaliers (Niger-Tchad et Niger-Mali) été approuvés pour la même période, portant le montant total des financements pour cette phase à environ 15 millions US\$.

Pour superviser et coordonner la mise en œuvre de ces projets, un comité de Pilotage a été mis en place. De même, un secrétariat technique a été créé pour appuyer le Comité de pilotage dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires pour l'atteinte des résultats définis dans le cadre du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix au Niger. Le Secrétariat veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

Le présent projet vise à renforcer les capacités de pilotage, de coordination et de suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF, à travers les résultats attendus suivants :

b. RESULTATS DU PROJET ET PRINCIPALES ACTIVITES

L'objectif général du projet est d'appuyer le Comité de Pilotage pour assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation, de même que les agences dans la coordination de la mise en œuvre des projets et de la compréhension des enjeux de la consolidation de la paix dans la mise en œuvre du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix. Il se propose de renforcer les capacités du Comité de Pilotage, du Comité Technique Consultatif et de l'Equipe pays pour la mise en œuvre et le suivi optimal des projets de consolidation de la paix au Niger, ainsi que pour la documentation et la capitalisation des leçons apprises. Le projet cible les trois (3) produits ci-après:

Produit 1. Le Comité de pilotage est appuyé pour assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de supervision des projets :

Le projet appuiera le Comité Conjoint de Pilotage pour assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de supervision des projets, afin de s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés, à travers les activités suivantes :

- Organisation régulière des réunions périodiques de pilotage et du Comité technique ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions ;
- Préparation des TDRs et recrutement du personnel additionnel du Secrétariat ;
- Organisation de missions de suivi conjointes (trimestrielles) avec les agences récipiendaires et les membres du Comité de Pilotage sur les sites des projets;
- Organisation de missions (semestrielles) de supervision inter-agences élargies au HQ et appuyer les missions de suivi du PBSO ;
- Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports trimestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain;
- Consolider les rapports pour soumission au Comité de pilotage et au PBSO ;
- Revues semestrielles des projets pour identifier les goulots d'étranglement et mettre en place les solutions appropriées ;
- Revue et mise à jour trimestrielle du journal des risques et des mesures palliatives ;
- Organisation de réunions techniques trimestrielles de coordination inter-agences ;
- Renforcer les capacités des partenaires et agences récipiendaires en matière d'approches sensibles au conflit et de suivi/évaluation et d'intégration de la dimension genre;
- Veiller à ce que la dimension genre soient prises dument en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets ;
- Suivre l'état d'avancement des projets et les progrès dans la mise en œuvre du Plan prioritaire et alerter le Comité de Pilotage, le Coordinateur résident et le PBSO sur les problèmes susceptibles d'en compromettre la réalisation.

Produit 2. La visibilité des actions et de l'impact des projets est améliorée pour faciliter la mobilisation de ressources :

Ce produit sera atteint à travers les activités suivantes :

- Développer une stratégie de communication commune au portefeuille des projets de consolidation de la paix ;
- Documenter la mise en œuvre et les réalisations des projets (vidéo de témoignages de bénéficiaires, répertoire photos, etc.) ;
- Produire des supports de communication (booklets, infographies, etc.) pour renforcer la visibilité des résultats atteints ;
- Réaliser un film documentaire mettant en valeur les résultats du portefeuille des projets;
- Produire une Newsletter (mensuelle, sous format électronique) sur la mise en œuvre des projets (à partager avec les partenaires nationaux, le PBSO et les donateurs potentiels) ;
- Appuyer la mise en place d'un réseau de communication entre les partenaires d'exécution et de mise en œuvre et le point focal communication du PBSO.
- Identifier les opportunités de financement et appuyer la mobilisation des ressources auprès du Gouvernement et des donateurs potentiels ;
- Elaborer, en collaboration avec les partenaires, des proposals et documents de projets sur la cohésion sociale, la prévention des conflits, la lutte contre l'extrémisme violent...

Produit 3. Les synergies entre les projets sont renforcées dans le cadre de l'UNDAF et de la stratégie des Nations Unies au Sahel :

Ce produit sera atteint à travers les activités suivantes :

- Elaborer une cartographie des interventions et des acteurs dans le domaine de la consolidation de la paix au Niger ;
- Développer un Plan de travail et une matrice de suivi évaluation conjoints pour l'ensemble du portefeuille du PBF ;
- Identifier et développer les complémentarités et les synergies entre les projets durant la mise en œuvre ;
- Documenter, analyser et disséminer les leçons apprises de la mise en œuvre des projets, à travers l'organisation de mini-retraites conjointes pour discuter des leçons apprises ;
- Organisation de réunions techniques trimestrielles de coordination inter-agences ;
- Appuyer le rôle de coordination de la CR, en collaboration avec le Conseiller en paix et développement (PDA) à travers la dissémination des outils et approches et la production d'analyses régulières du contexte de la cohésion sociale au Niger, sur la base des données recueillies et des enquêtes de terrain;
- Participer aux rencontres régionales et de suivi des projets transfrontaliers.

c. CADRE DE RESULTATS (Cf. ANNEXE B).

d. THEORIE DU CHANGEMENT

Si un dispositif d'appui au pilotage et à la coordination efficace est mis en place, les projets seront mises en œuvre dans les délais et les résultats documentés à travers un suivi-

évaluation et un reporting intégrés. De même, les capacités de suivi et de coordination des agences récipiendaires et des partenaires nationaux seront renforcées, facilitant la mise en œuvre des activités et le développement des synergies entre les projets. La visibilité des interventions du Fonds de consolidation de la paix sera également améliorée à travers une meilleure communication.

e. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET RESPONSABILITES DU SECRETARIAT

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires et leur partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation, la communication et S&E des projets. Le projet Secrétariat sera placé dans le bureau de la Coordonnatrice Résidente, qui assurera la supervision générale du projet. Le PNUD sera l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat,

La supervision générale du Coordonnateur du Secrétariat sera assurée par le Coordonnateur Résident/Coordonnatrice Résidente (RC) du Système des Nations Unies (SNU) ou de son représentant au sein du Bureau du RC, à qui elle/il rapportera sur toutes les tâches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage et l'équipe du RC, en particulier avec le Conseiller en Paix et Développement (s'il y en a un dans le bureau du RC). La qualité de la délivrance du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra parti aux côtés du RC et de l'agence de mise en œuvre du Secrétariat au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat

Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. De manière plus spécifique, il est également chargé de :

1. Suivre régulièrement la mise en œuvre des projets et la production des rapports sur l'état d'avancement, à travers :

- La liaison, la coordination et le suivi des projets ;
- L'appui à la préparation et l'assurance qualité des rapports ;
- Les missions de supervision des projets.

2. Assurer le suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets à travers :

- L'accompagnement du Comité de pilotage et du PBSO dans les missions de terrain ;
- Le suivi régulier et l'analyse des résultats des projets pour donner une alerte précoce au comité de pilotage, au Coordonnateur Résident, et au PBSO sur les problèmes potentiels pouvant entraver l'atteinte des résultats escomptés;
- La préparation du rapport annuel sur l'état d'avancement de progrès du PPCP en vue de sa soumission au Comité de Pilotage;

- La préparation de l'évaluation finale du plan prioritaire ;
- La capitalisation et le partage des leçons apprises.

3. Favoriser l'intégration des projets PBF a la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à la stabilisation du bassin du lac Tchad et de la zone du Liptako Gourma, à travers:

- Le suivi des projets transfrontaliers;
- La participation aux réflexions en cours sur la stabilisation, la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad ;
- La participation aux réunions du G5 Sahel ;
- La participation aux réunions du Liptako Gourma sur la paix, la sécurité et l'extrémisme violent.

4. Contribuer à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique d'intervention du PBSO au Niger et des Nations Unies (UNDAF 2019-2021), à travers :

- La liaison avec le PBSO et la HACP sur les orientations stratégiques;
- L'organisation d'ateliers consultatifs;
- Le partage et la validation de documents ;
- L'appui à la formulation des documents de projets des agences soumissionnaires, en alignement sur les orientations prioritaires et à la cohérence des interventions proposées du point de vue géographique et thématique.

f. CIBLES DU PROJET :

Le projet se propose d'appuyer les cibles et bénéficiaires suivants :

- Le Comité de pilotage : le comité sera soutenu dans son rôle de supervision et d'orientation stratégique des projets ;
- Les agences récipiendaires : elles seront appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets, ainsi qu'en matière de communication et de documentation des leçons apprises et des bonnes pratiques;
- Le PBSO : Il sera tenu informé de manière régulière sur les progrès, les obstacles et les opportunités dans la mise en œuvre du Plan Prioritaire ;
- Les partenaires nationaux : ils bénéficieront d'actions de renforcement de leurs capacités dans le domaine de l'approche sensible au conflit, de la prise en compte de la dimension genre et du suivi-évaluation.

III. GESTION DU PROJET ET COORDINATION

a. ORGANISATIONS RECIPIENDAIRES ET PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Le présent projet sera placé sous la supervision de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Niger. La mise en œuvre au quotidien du projet sera faite par le Secrétariat du Comité de pilotage avec l'appui stratégique du PBSO. Le suivi de l'avancement du projet sera assuré par le Comité de Pilotage qui recevra les rapports d'avancement pour appréciation. Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les

mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution un rapport annuel consolidé du comité de pilotage sera élaboré.

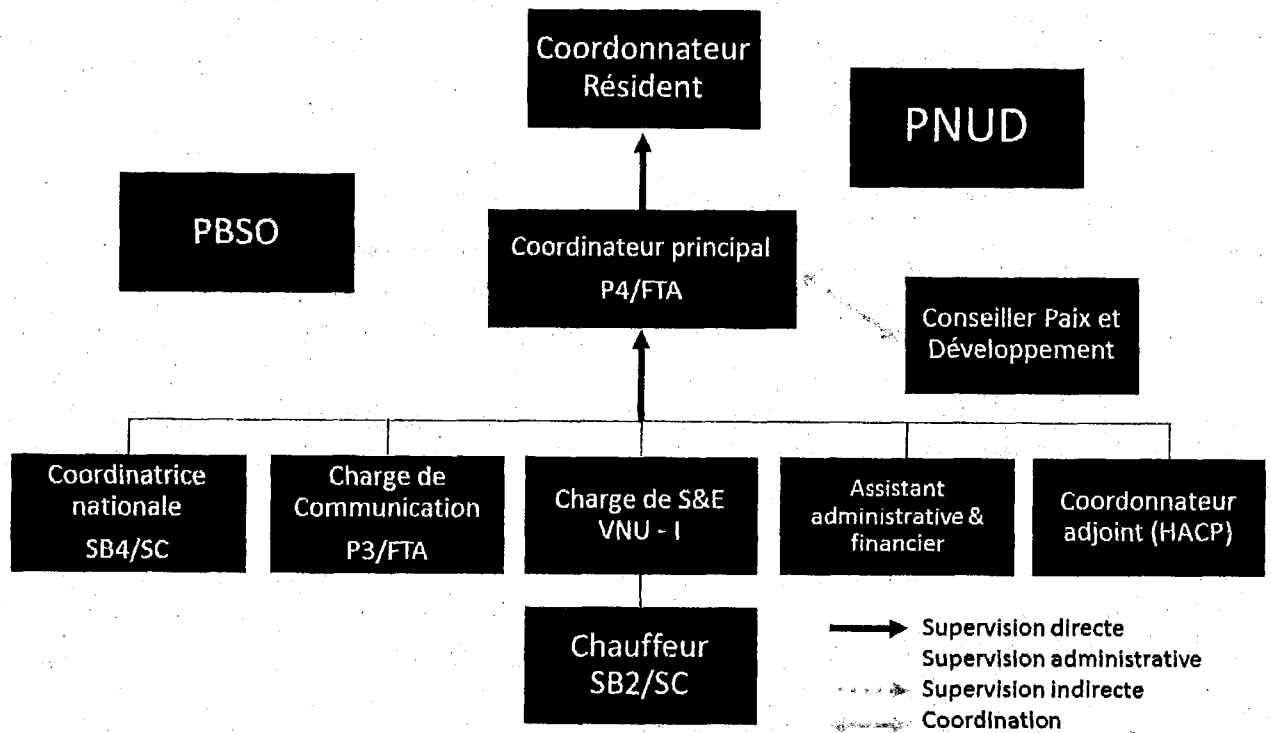
b. GESTION DU PROJET ET COORDINATION

Un Comité conjoint de Pilotage est mis en place pour superviser les projets PBF au Niger. Co-présidé par le Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et le Coordonnateur du Système des Nations Unies, avec l'appui du Secrétariat, il est chargé de la coordination, du suivi et de l'orientation stratégique des projets. Le Ministère du Développement Communautaire et différents autres départements clefs clés seront associés, au besoin, à ses travaux, ainsi que les représentants d'autres partenaires techniques et financiers, de la société civile, d'ONG internationales et des agences du Système des Nations Unies.

Le Secrétariat appuiera le comité de pilotage dans sa mission. A ce titre, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays.

Le Secrétariat sera composé d'un Coordinateur principal (P4), qui dirigera l'équipe et rendra compte au Comité de pilotage, à la RC et au PBSO, d'une Coordinatrice nationale (chargée de la coordination opérationnelle, sous l'autorité du Coordonnateur de Programme et du suivi des relations avec les partenaires nationaux), d'un coordonnateur national adjoint représentant le gouvernement, mis à la disposition du Secrétariat par la Haute Autorité à la Consolidation de la paix ; d'un chargé de communication (P3, en cost-sharing avec le projet d'appui à l'environnement électoral), d'un Expert en suivi-évaluation (UNV international), d'un assistant administratif/financier et d'un chauffeur. Des termes de référence précis définiront les responsabilités spécifiques des membres du Secrétariat.

Organigramme du PBF Secrétariat



Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF au Niger sera conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.

c. GESTION DES RISQUES

Risques	Probabilité	Impact	Mesures d'atténuation
- Manque d'information sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires	Moyenne	Faible	Le Secrétariat collaborera avec les agences pour un meilleur partage de l'information.
- Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
- Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des réunions techniques
- Difficulté pour les agences à mener une supervision conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les PTA
- Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Désignation d'un suppléant dûment mandaté pour remplacer le membre du CoPil empêché.
- Les procédures de passations de marchés ralentissent la mise en œuvre des projets	Faible	Moyen	Préparation d'un Procurement plan dès le démarrage des projets, dans le cadre
- Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Impliquer toutes les agences dans la planification opérationnelle des activités Solliciter arbitrage de la RC en cas de besoin.

- Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets

Faible

Faible

Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets.

d. SUIVI/EVALUATION

Le secrétariat technique assurera le lien et le suivi de la mise en œuvre de la phase transitoire du plan de consolidation de la paix, des projets transfrontaliers et des initiatives pour la promotion du genre et des jeunes. Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'approbation du comité de Pilotage.

Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage Conjoint et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assurés par le Comité de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail. Un budget sera prévu, à cet effet, pour l'évaluation finale du projet.

e. STRATEGIE DE FIN DE PROJET / DURABILITE

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par la HACP et les autres partenaires nationaux afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF au Niger. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

BUDGET DU PROJET

Résultats/Produits	Budget Alloué	Justification
Résultat 1: Les capacités de pilotage, de coordination et de suivi-Evaluation des projets sont renforcées, contribuant à améliorer l'impact et la visibilité des résultats en matière de de consolidation de la paix.		

<p>Produit 1.1. Le Comité de pilotage est appuyé pour assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de supervision des projets:</p>	<p>273 873,0</p>	<p>Il s'agit de mettre en place un Secrétariat technique performant pour appuyer le Comité Conjoint de Pilotage afin que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle d'orientation, de coordination des Agences dans la mise en œuvre des projets et de la compréhension des enjeux de la consolidation de la paix.</p>
<p>Produit 1.2: La communication sur les projets est renforcée, contribuant à améliorer la visibilité et faciliter la mobilisation de ressources:</p>	<p>258 930,0</p>	<p>Une communication stratégique est mise en place autour des projets du portefeuille PBF pour faire connaître l'action menée en termes de consolidation de la paix dans le pays et pour faciliter la mobilisation des ressources.</p>
<p>Produit 1.3. Le suivi et la coordination des projets sont assurés, en synergie avec l'UNDAF et la stratégie des Nations Unies au Sahel:</p>	<p>364 610,0</p>	<p>Il s'agit de favoriser l'intégration des projets PBF dans la contribution de l'UNCT à la Stratégie unifiée des Nations Unies pour le Sahel, ce montant assurera cette coordination.</p>
<p>Budget S&E du projet</p>	<p>104 383,0</p>	<p>Pour assurer le suivi & évaluation du portefeuille du PBF, un budget doit être prévu.</p>
<p>SOUS TOTAL:</p>	<p>1 001 796,0</p>	
<p><i>Coûts indirects (7%):</i></p>	<p>70 125,7</p>	
<p>BUDGET TOTAL</p>	<p>1 071 921,7</p>	

ANNEX B : CADRE DE RESULTATS DU PROJET

Résultat 1 : Les capacités de pilotage, de coordination et de suivi-Evaluation des projets sont renforcées, contribuant à améliorer l'impact et la visibilité des résultats en matière de de consolidation de la paix.

Produits	Activités	Indicateurs	Sources /Moyens de vérification
Produit 1. Le Comité de pilotage est appuyé dans son rôle d'orientation stratégique et de supervision des projets	Organisation de réunions périodiques du Comité de pilotage et du Comité technique et suivi de leurs décisions et recommandations	# de réunions tenues	PVs des réunions
	Préparation des TDRs et recrutement du personnel additionnel	TDRs disponibles Personnel en place	PVs de recrutement
	Renforcement des capacités des partenaires nationaux et des agences récipiendaires en matière d'approches sensibles au conflit et de suivi/évaluation et d'intégration de la dimension genre	# de personnes formées	Liste des participants
	Organisation de missions de suivi conjointes (trimestrielles) les sites des projets avec les agences et les membres du Comité de Pilotage	# de missions effectuées	Rapports de mission
	Organisation de missions (semestrielles) de supervision inter-agences élargies au HQ et appui aux missions du PBSO	# de missions de suivi organisées	Rapports de mission
	Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports trimestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain	# de rapports trimestriels soumis	E-mails de transmission
	Consolider les rapports de mise en œuvre des projets pour soumission au Comité de pilotage et au PBSO	# de rapports consolidés soumis au Copil et au PBSO	E-mails de transmission
	Suivre l'état d'avancement des projets et les progrès dans la mise en œuvre du Plan prioritaire et alerter le Comité de Pilotage, le RC et le PBSO sur les problèmes susceptibles d'en compromettre la réalisation	# de notes de synthèse produites sur l'état d'avancement des projets	E-mails de transmission
	Revue semestrielle des projets pour identifier les goulots d'étranglement et mettre en place les solutions adéquates	# de revues conduites	Rapports de revue
	Mise à jour trimestrielle du journal des risques/mesures d'atténuation	# de mises à jour effectuées	Extraits d'Atlas
	Veiller à ce que la dimension genre soit prise en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets	Existence d'indicateurs spécifiques	sexo- Cadre de suivi-évaluation
	Appuyer la mobilisation des ressources auprès du Gouvernement et des donateurs potentiels (élaboration de proposals sur la cohésion sociale, la prévention des conflits, la lutte contre l'extrémisme violent, etc.)	# de proposals soumis	Documents de projets
	Développement d'une stratégie de communication commune au	Existence de la stratégie	Document de stratégie

Produit 2. La visibilité de l'impact des projets est améliorée pour faciliter la mobilisation de ressources

portefeuille des projets de consolidation de la paix
 Documenter les réalisations des projets (vidéo de témoignages de bénéficiaires, répertoire photos, etc.)
 Produire des supports de communication (booklets, infographies, etc.) pour renforcer la visibilité des résultats atteints
 Réaliser un film documentaire mettant en valeur les résultats des projets
 Produire une Newsletter (mensuelle, sous format électronique) sur la mise en œuvre des projets (à disséminer auprès avec les partenaires nationaux, le PBSO et les donateurs potentiels)
 Appuyer la mise en place d'un réseau de communication entre les partenaires d'exécution et de mise en œuvre et le point focal communication du PBSO
 Identifier les opportunités de financement et appuyer la mobilisation des ressources auprès du Gouvernement et des donateurs potentiels
 Elaborer, en collaboration avec les partenaires, des proposals et documents de projets sur la cohésion sociale, la prévention des conflits, la lutte contre l'extrémisme violent, etc.
 Elaborer une cartographie des interventions et des acteurs dans le domaine de la consolidation de la paix au Niger ;
 Développer un Plan de travail et une matrice de suivi évaluation conjoints pour le portefeuille du PBF
 Identifier et développer les complémentarités et les synergies entre les projets et documenter les leçons apprises de la mise en œuvre (mini-retraites conjointes pour discuter des leçons apprises)
 Analyse et dissémination des leçons et de bonnes pratiques de mise en œuvre des projets
 Organisation de réunions techniques de coordination inter-agences sur une base régulière (trimestrielle)
 Dissémination des outils et approches en matière de consolidation de la paix et production d'analyses régulières du contexte de la cohésion sociale au Niger, en collaboration avec le Conseiller en paix et développement (PDA)
 Participer aux rencontres régionales et de suivi des projets transfrontaliers

Vidéo et répertoire photo disponibles

Booklets disponibles
 Infographies disponibles
 Film documentaire disponible

de numéros publiés

Existence du réseau de communication

Existence d'une stratégie de mobilisation des ressources

de proposals formulés

Existence de la cartographie

Existence du plan de travail

de mini-retraites organisées

de notes produites sur les leçons apprises

de participants

de sessions de formations (internes) conduites

de notes produites

de rencontres

Websites des agences

Websites des agences

Websites des agences

Websites des agences

Echange d'emails réguliers

Document de la stratégie

Documents de projets/proposals

Rapport sur la cartographie

Document du plan de travail

Rapports des mini-retraites

Emails de transmission des notes

PVs des réunions

Rapports des sessions

E-mails de transmission

Rapports de mission

Produit 3. Les synergies entre les projets sont renforcées dans le cadre de l'UNDAF et de la stratégie des NU au Sahel

ANNEX C: LISTE DE VERIFICATION POUR LE LANCEMENT DU PROJET

Questions/Etapes	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur le projet ?	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été faite ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?	-	-	N/A
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus sur la stratégie de mise en œuvre entre les agences récipiendaires ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combien de temps sera nécessaire pour les effectuer ?		-	N/A

